



UNIVERSITE
GASTON BERGER

L'excellence au service du développement

00001796

N° U.G.B/SG/ DSOS/CSB/rns

Saint-Louis, le 30 SEP. 2020

LE RECTEUR,

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNIVERSITÉ

NOTE D'INFORMATION

(Année académique 2020/2021)

Objet : dépôt des demandes d'admission des « cas médico – sociaux »

Il est porté à la connaissance des bacheliers concernés que les dossiers de demande d'admission seront reçus, au bureau du courrier du Rectorat, du **jeudi 01 octobre 2020 à 08 heures au vendredi 30 octobre 2020 à 17 heures.**

Pour être éligible, le bachelier doit remplir trois(3) conditions générales :

1. être de nationalité sénégalaise ;
2. résider et avoir obtenu le baccalauréat dans un centre des régions de Saint-Louis, Matam ou Louga ;
3. être orienté dans une université publique sénégalaise.

Le dossier à soumettre doit comporter, sous peine de non recevabilité, les pièces suivantes :

- un dossier médical complet ;
- une copie légalisée du relevé de notes au Baccalauréat ;
- les copies des relevés de notes de la classe de Terminale ;
- une demande motivée ;
- un certificat de résidence.

IMPORTANT :

1. L'UGB procédera, par le biais de son personnel compétent, à une instruction des dossiers recevables par le biais d'examens médicaux et d'enquêtes sociales ;

LARGE DIFFUSION



Pr. OUSMANE THIARE